

Analyser une situation pour agir sur le système de santé (en Suisse et ailleurs...)

Dr Claude-François Robert,
Médecin cantonal, chargé d'enseignement
2018

Mises en situation

Présentez-vous ... :

- Décrivez votre environnement professionnel
- Identifiez les acteurs, leur pouvoir et influence sur vos projets

Objectifs

1. Identifier les acteurs et parties prenantes de la santé dans son environnement professionnel
2. Décrire le système de santé
3. Contribuer à améliorer le système de santé (i.e. réorientation des services de santé)

Plan du 16.10.2018

1. Présentation, objectifs
2. Mise en situation
3. Modèles pour décrire acteurs et système de santé
4. Exemple de la santé en prisons –
Préparation exercice
5. Pause
6. Présentation des situations et analyse

Les acteurs du système de santé

Les acteurs et stake-holders

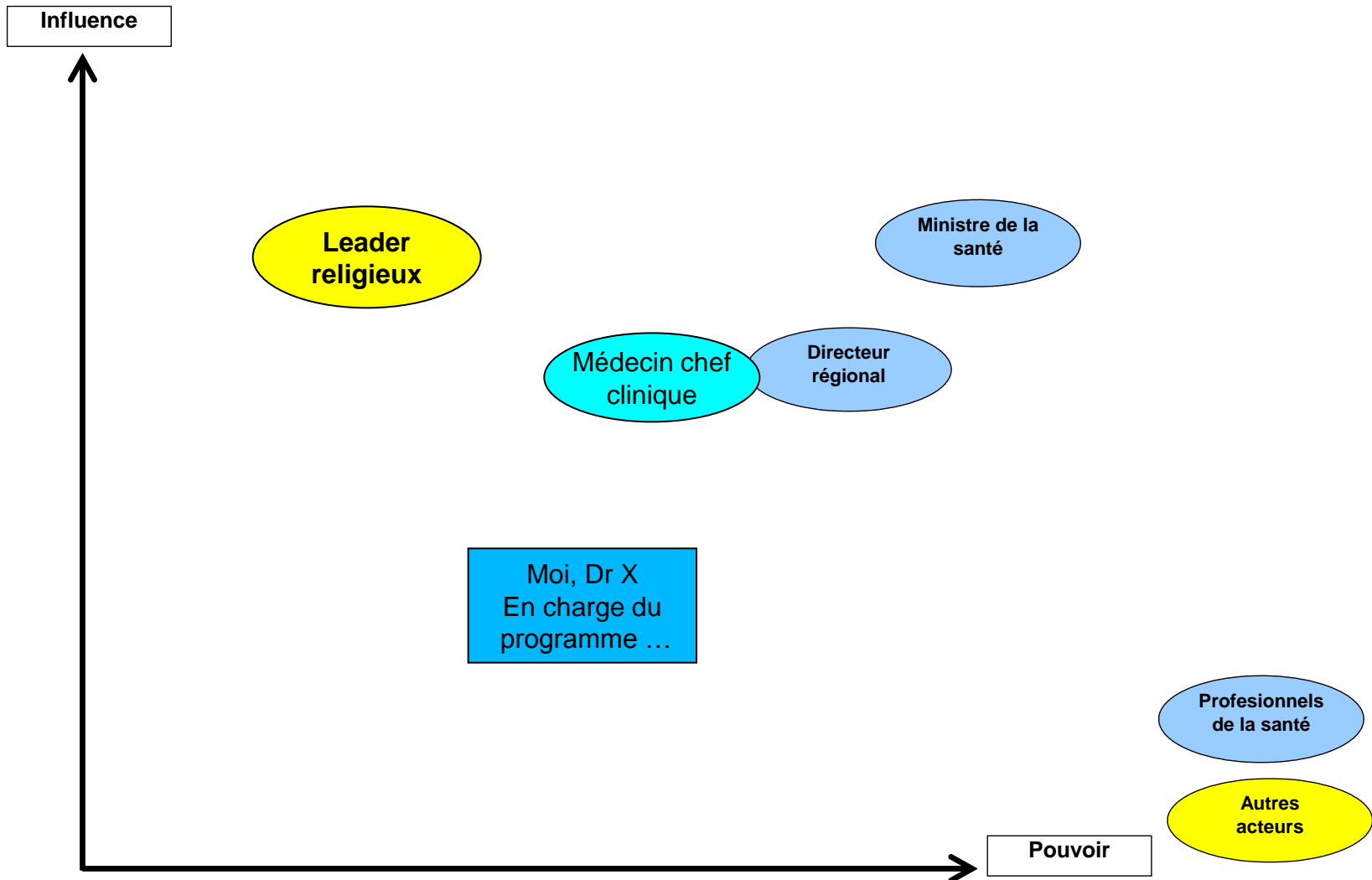
- Décrire votre environnement professionnel et ses limites
- Dresser la liste des acteurs concernés (professionnels de la santé et stake-holders)
- Analyser le pouvoir et l'influence de ces acteurs sur vos projets.

Lire les textes : 1996 LAMal

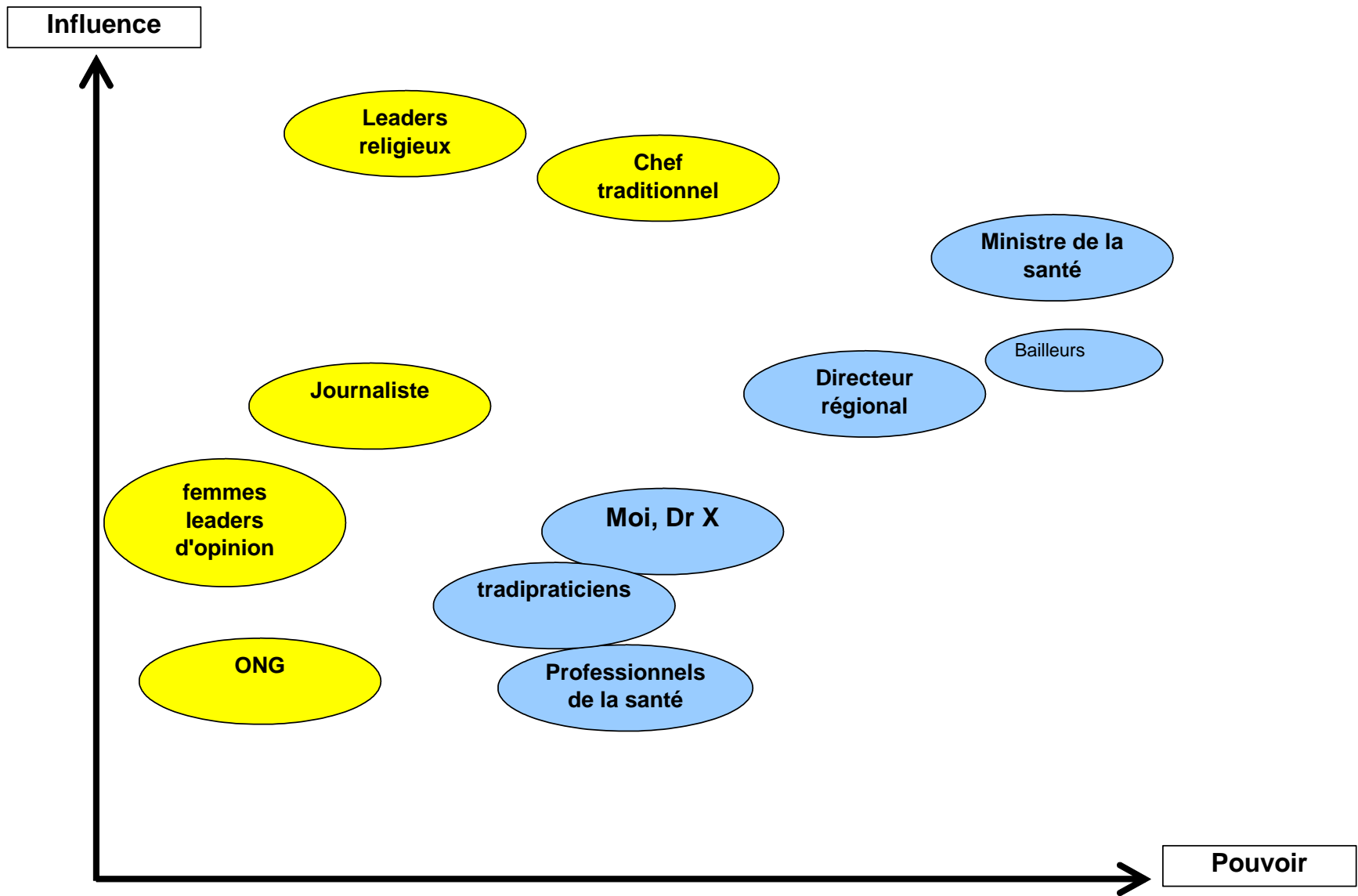
Art. 19 Promotion de la prévention des maladies

- ¹ Les **assureurs** encouragent la prévention des maladies.
- ² Ils gèrent en commun et **avec les cantons** une **institution** dont le but est de stimuler, coordonner et évaluer des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies. **Le Conseil fédéral** crée l'institution si les assureurs et les cantons ne l'ont pas fait.
- ³ **L'organe directeur de l'institution est composé de représentants des assureurs, des cantons, de la CNA, de la Confédération, des médecins, des milieux scientifiques ainsi que des organisations spécialisées dans le domaine de la prévention.**

Identifier les acteurs de la santé



Dr ould boutou mohamed elkory, hôpital de Rosso, Mauritanie



Acteurs nationaux

- Promotion santé suisse : *Notre but est donc de renforcer la promotion de la santé et la prévention dans tous les secteurs de l'action politique et de permettre de mener à bien des activités à tous les niveaux.*
- OFSP : prévention des maladies, dépendances (tabac)
- ARPS : association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé
- Santé publique suisse : réseau des professionnels
- Radix, etc

LPrev

CHRONOLOGIE DU PROCESSUS LÉGISLATIF

2005

Les postulats Humbel Näf [05.3161] et CSSS-CE (05.3230) sont acceptés – Institution par le DFI de la commission spécialisée «Prévention + Promotion de la Santé»

2007

Mandat législatif du Conseil fédéral et rapport «Prévention et promotion de la santé en Suisse» répondant aux postulats Humbel Näf / CSSS-CE

2009

Message et projet de loi transmis au Parlement

2012

Procédure d'élimination des divergences et vote final aux Conseils national et des Etats

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2004

Mandat du DFI: clarifier les conditions de fond et la faisabilité politique d'un projet de «Loi sur la prévention»

2006

La commission spécialisée publie le rapport «Avenir de la prévention et de la promotion de la santé en Suisse»

2008

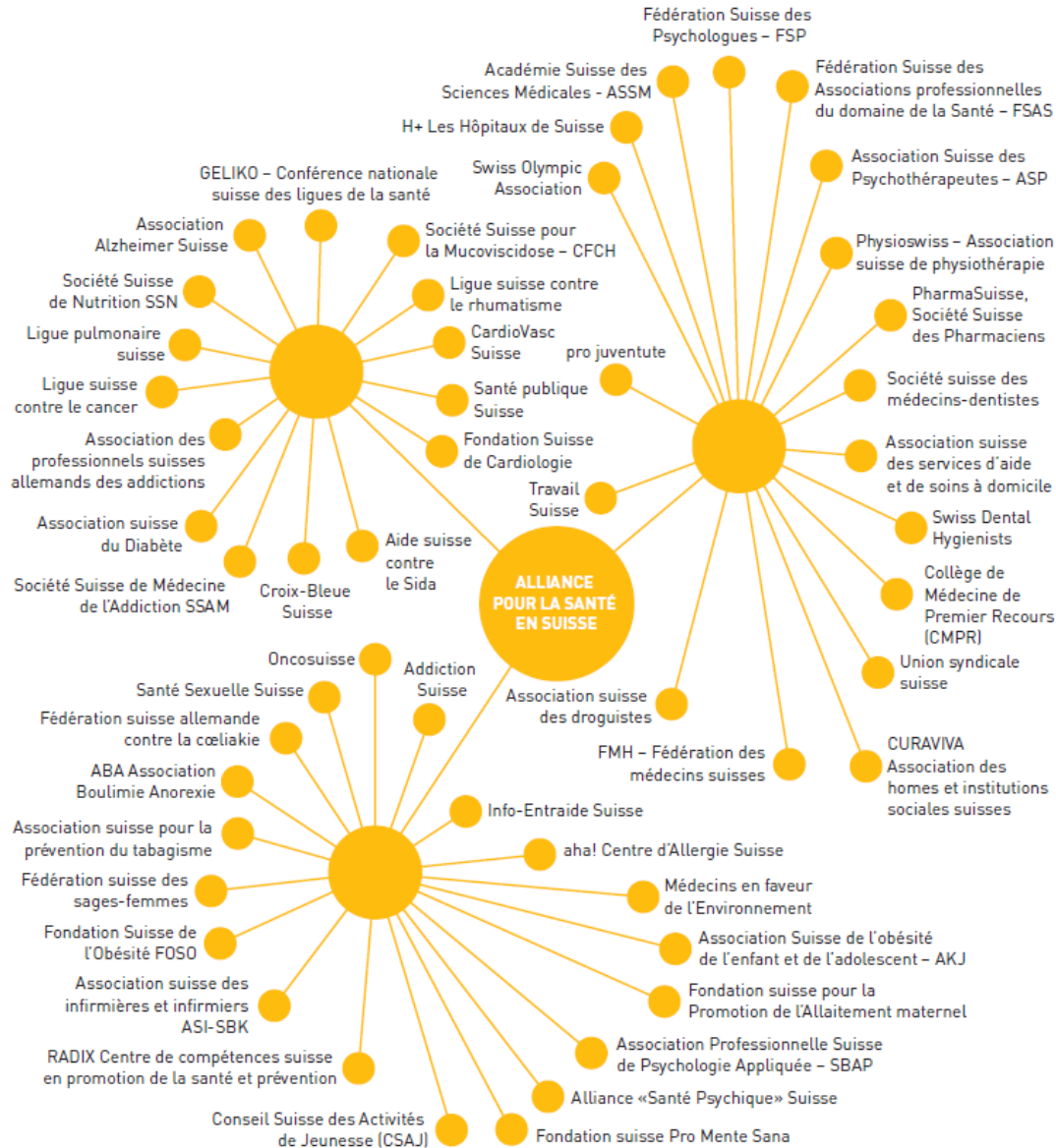
Consultation de l'avant-projet de loi sur la prévention

2010–2012

Délibérations parlementaires

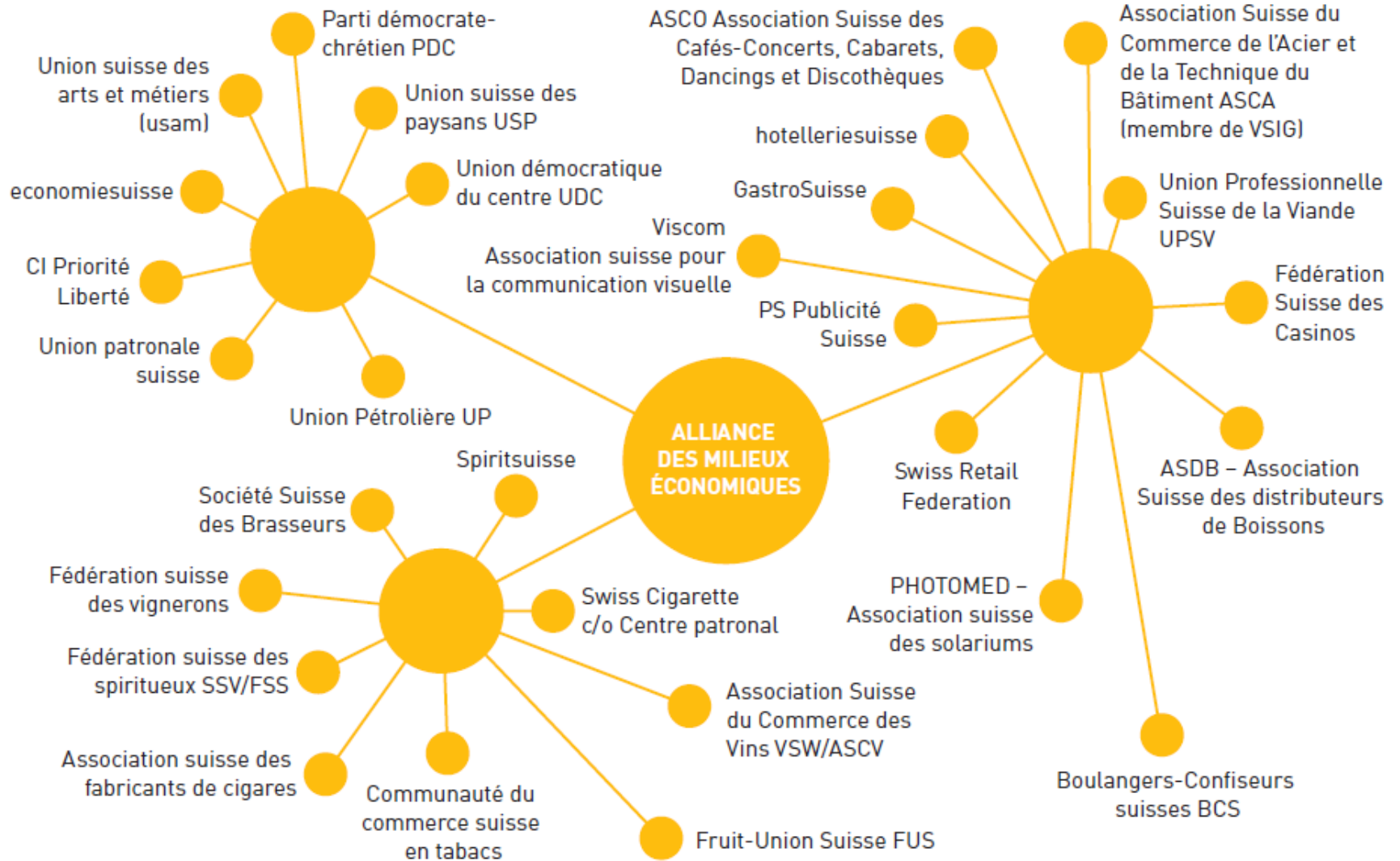
Acteurs promotion de la santé

ALLIANCE POUR LA SANTÉ EN SUISSE



Lobby anti PPS

ALLIANCE DES MILIEUX ÉCONOMIQUES POUR UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION MODÉRÉE (AEMP)



Rapport de forces

Analyse statistique des prises de position relatives à la loi sur la prévention

Catégorie	Prises de position favorables	Réserves / demandes de remaniement en profondeur	Prises de position défavorables	Total
Cantons	19	5	2	26
Organisations intercantionales	5	1	-	6
Villes et communes	4	1	-	5
Commissions fédérales	12	-	-	12
Partis politiques	5	1	2	8
Syndicats	3	-	-	3
Associations faïtières et économiques	5	7	23	35
Organisations de santé et de prévention	48	2	1	51
Assureurs et institutions de santé	13	1	-	14
Organisations professionnelles	28	2	-	30
Universités, hautes écoles spécialisées et institutions de recherche	12	-	-	12
Autres organisations	16	-	-	16
Particuliers	3	-	-	3
Total	173	20	28	221

Niveau régional : CPPS

- Besoin de coordonner au niveau latin (GE, VD, FR, VS, NE, TI et BE francophone)
- Objectifs annuels :
 1. **La coordination, la mise en réseau et l'échange entre les cantons latins et avec les partenaires du domaine de la prévention et de la promotion de la santé ;**
 2. **Le développement d'une méthodologie commune pour la conduite et la gestion de la prévention et la promotion de la santé dans les cantons latins ;**
 3. **Le développement et la mise en oeuvre de projets communs**
- Produits : activités prioritaires (Alimentation et activité physique, santé mentale et dépendances, Guide pour le plan cantonal de prévention, argumentaire pour la promotion de la santé, www.santépsy.ch, etc

Niveau cantonal

- Base légale cantonale (Loi de santé, Neuchâtel) :
Art. 42 1 Le Conseil d'Etat définit et met en oeuvre la politique cantonale de promotion de la santé et de prévention; il en exerce la haute surveillance.
2 A cet effet, il consulte la commission de prévention, collabore avec les communes, recourt aux services des organismes existants, soutient les initiatives publiques ou privées dont il reconnaît le bien-fondé et coordonne les actions.
- 1 délégué à la prévention et à la promotion de la santé
- Commission de prévention
- Stratégie cantonale de prévention et promotion de la santé
- Activités par priorité

Dresser un inventaire

http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?styleType=bleu&CatId=13099

République et canton de Neuchâtel

Actualités Contact Liens Imprimer Aide Rechercher: []

Neuchâtel : Accueil > Social et santé > Santé publique > Prévention et promotion de la santé > **Inventaire santé mentale**

Inventaire des ressources pour la santé mentale dans le canton de Neuchâtel

Dans le Canton de Neuchâtel, de nombreux professionnels et bénévoles sont impliqués dans divers secteurs (santé, éducation, travail social, monde du travail) pour promouvoir la santé mentale et prévenir les troubles psychiques. Dans le cadre de ses activités de prévention et promotion de la santé et plus particulièrement du programme de santé mentale, le Service de la santé publique a décidé de créer un inventaire de ces ressources pour la santé mentale.

Le but de l'inventaire est d'illustrer la diversité de l'offre présente dans le canton et de mettre à disposition des professionnels et du public des informations clés sur les organismes recensés. Le projet de l'inventaire est aussi de contribuer à faire connaître les acteurs dont les activités sont liées au plan d'action pour la santé mentale dans le canton.

L'inventaire, tel qu'il est proposé ici, n'est pas exhaustif. Il s'agit d'une première version qui sera régulièrement enrichie de nouveaux acteurs. Afin que l'inventaire soit utile et étant donné le caractère sensible du domaine de la santé mentale, les organismes qui y sont intégrés répondent à certains critères, en particulier :

- Proposer des prestations directement accessibles à la population du canton.
- Être une institution, un organisme ou un groupe spécifique (vs particuliers) subventionné (Confédération et/ou Canton) et sans but lucratif / être un groupement de professionnels de la santé, reconnu par la Loi de santé et le Règlement concernant l'exercice des professions médicales universitaires et des autres professions de la santé.

Toutefois, il est important de noter que l'inventaire ne constitue pas un registre officiel regroupant les seuls organismes ou professionnels de la santé au bénéfice d'autorisations cantonales d'exploiter ou de pratiquer. L'inventaire a pour but de montrer la diversité des offres disponibles et le Service de la santé publique ne peut dès lors pas garantir la qualité des prestations et n'engage en aucune manière sa responsabilité.

Si vous pensez que votre organisme a sa place dans l'inventaire ou pour tout renseignement, merci de contact par courriel : joanne.schweizer@ne.ch

[Accéder à la recherche](#)

Rechercher par publics et par thèmes

Public :	Thèmes :
<ul style="list-style-type: none">• Adultes• Familles - parents - enfants• Jeunes• Femmes• Personnes âgées• Migrants• Proches• Professionnels	<ul style="list-style-type: none">• Soins - soutien pour la santé mentale• Situation familiale - de parents• Situation sociale• Situation professionnelle - bénévolat• Aide administrative - juridique• Violence - maltraitance• Services - offices cantonaux• Entraide

Informations fournies par le service de la santé publique

18:37 24.09.2013

Le système de santé



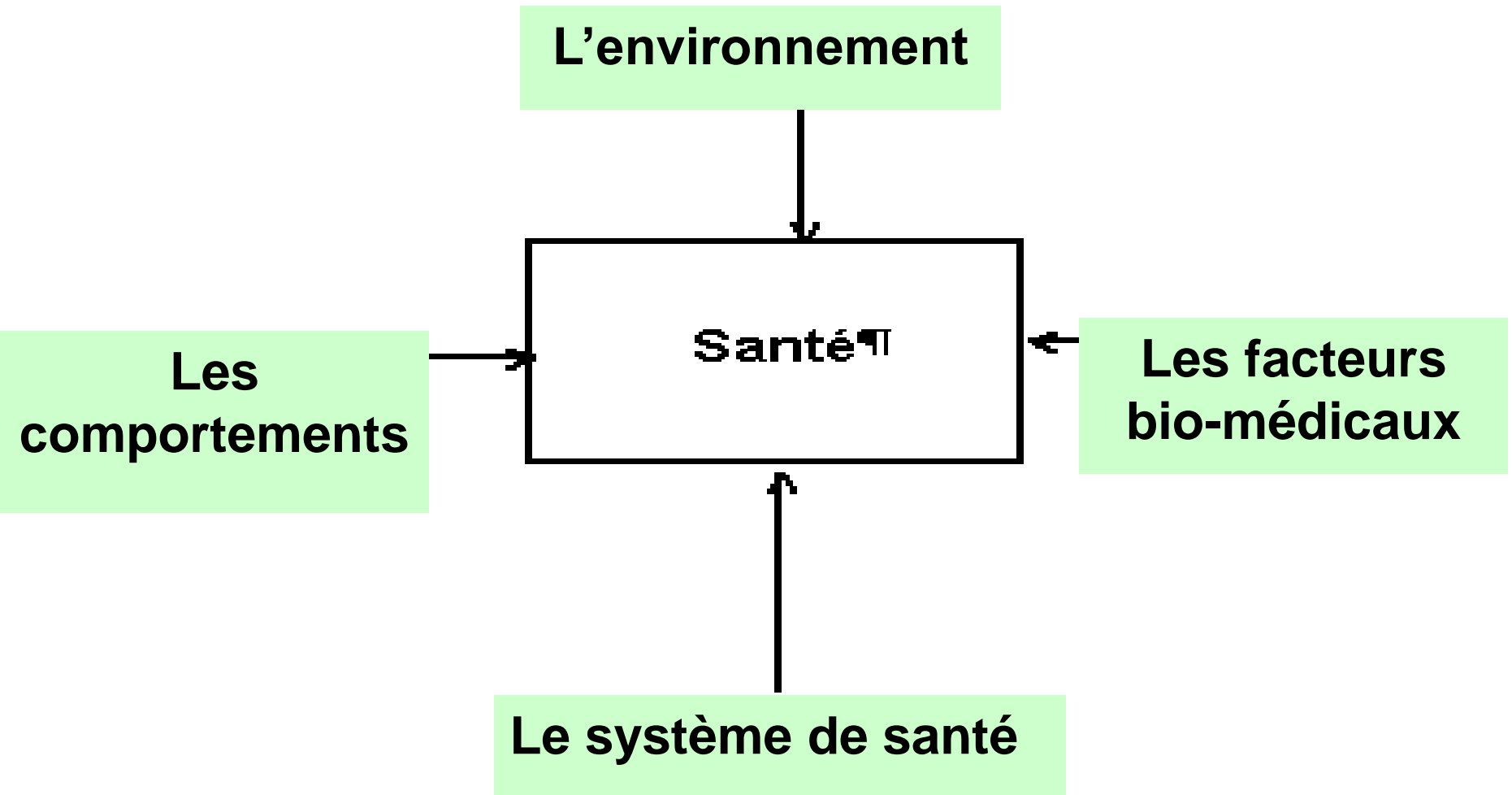
La santé, but ou moyen ? Pour vous quelle est sa signification ?

La santé qui est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité, est un droit fondamental de l'être humain ...

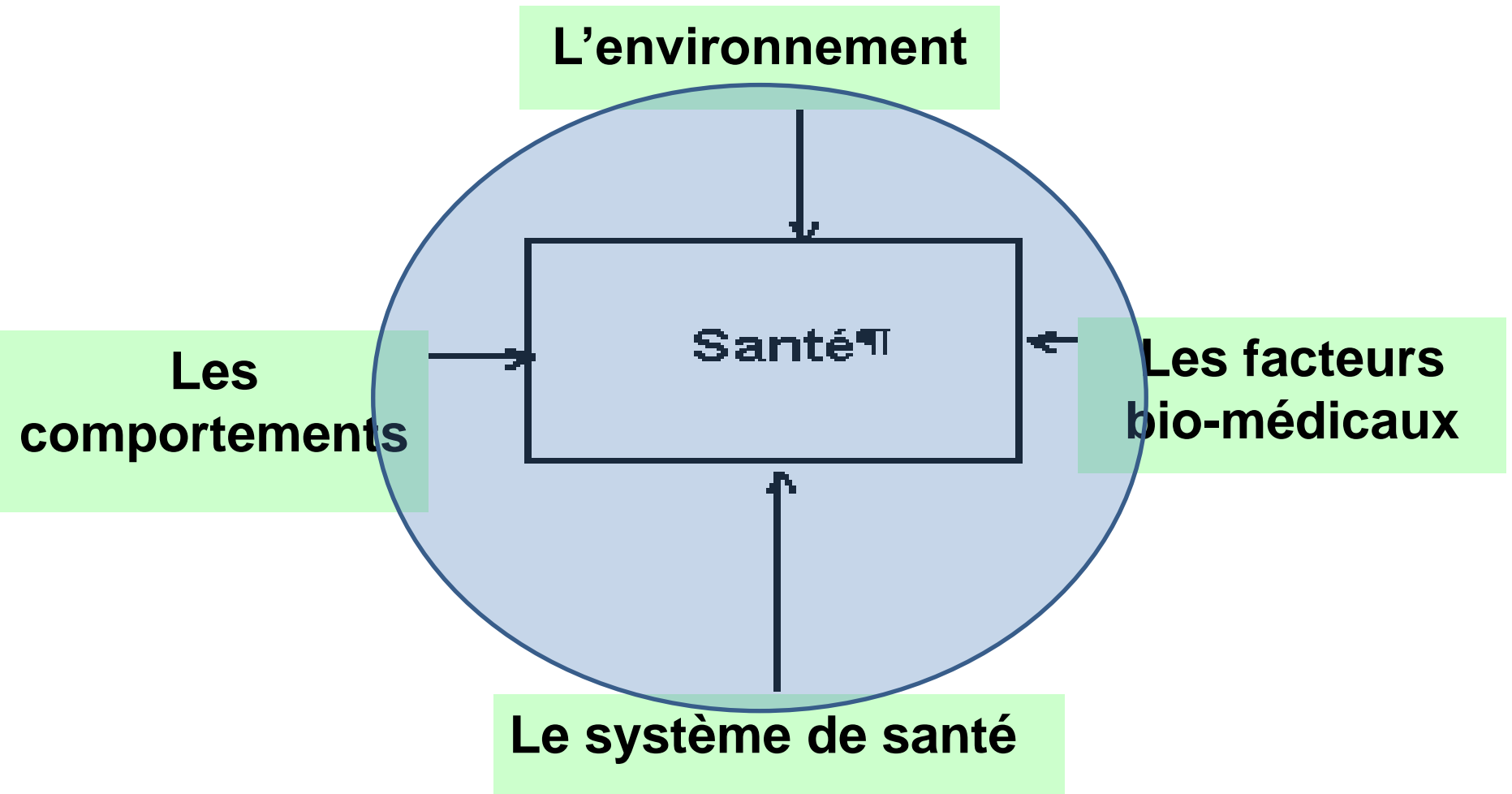
La notion de santé, de l'individu à la communauté

- La santé, c'est la vie dans le silence des organes (Leriche 1937)
- un état complet de bien-être physique, mental et social (OMS 1946)
- Une conception globale de la santé repose sur quatre éléments : la biologie humaine, l'environnement, les habitudes de vie et l'organisation du système de soins (M. Lalonde 1974)

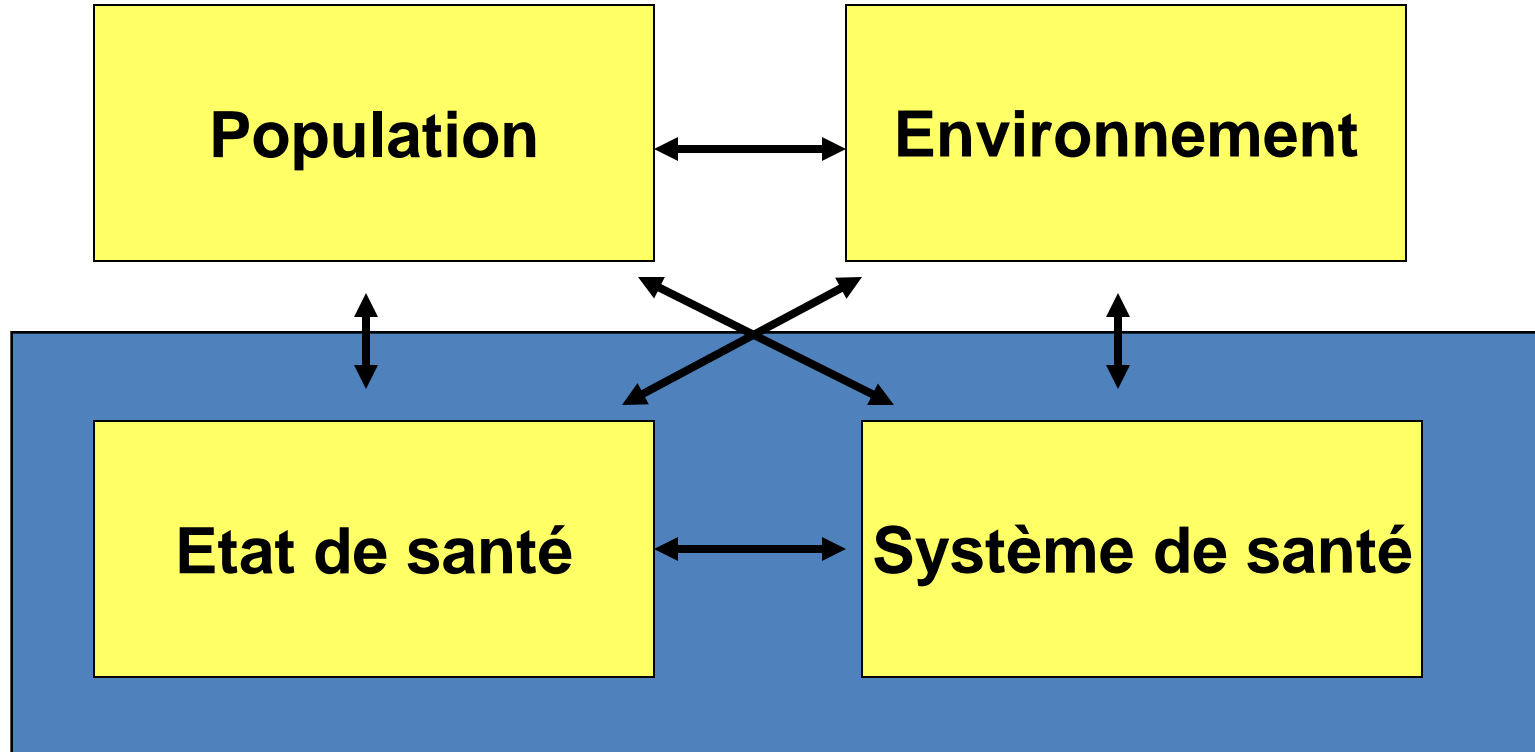
Quels facteurs influencent l'état de santé?



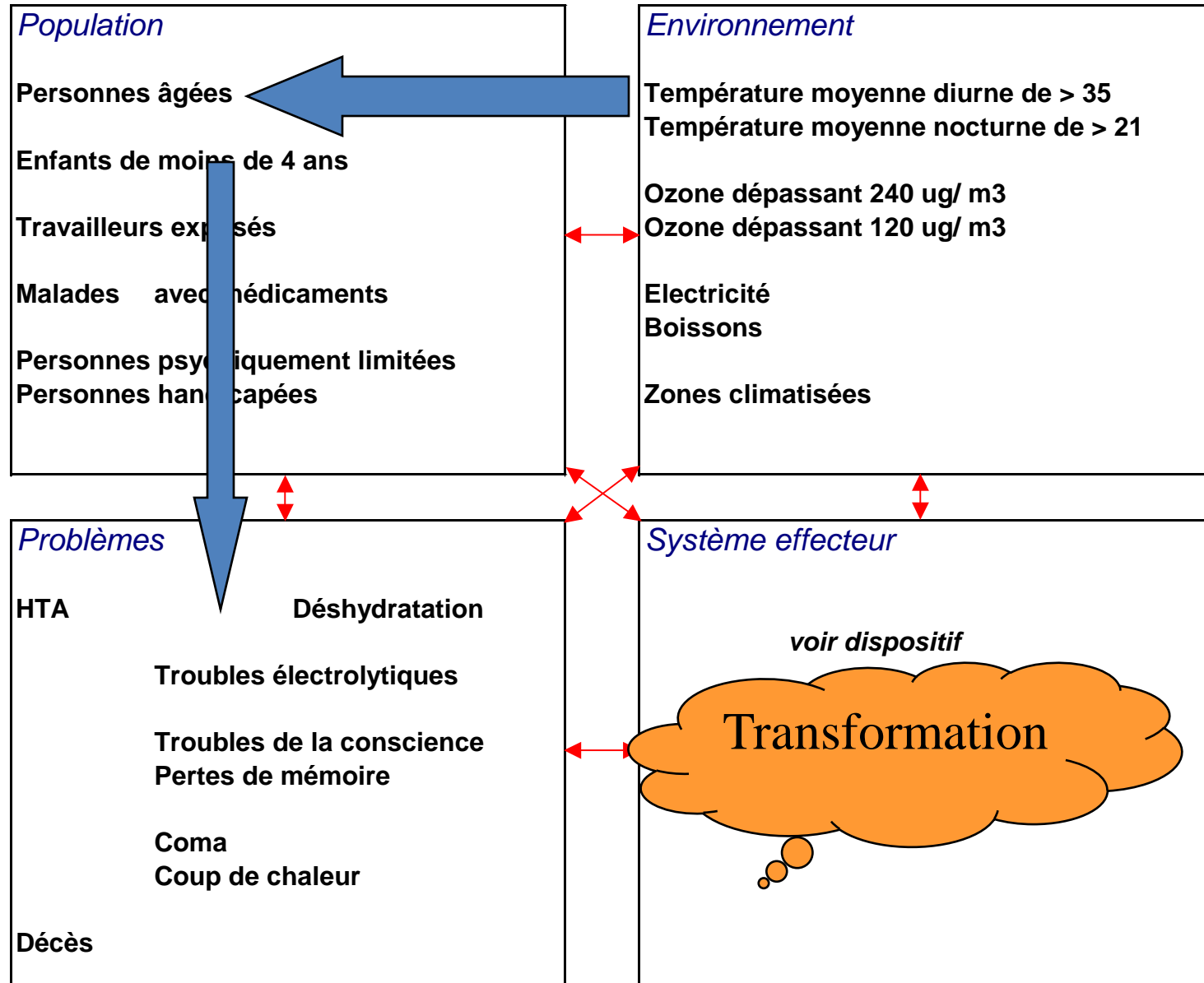
Quel est le 5^{ème} déterminant de la santé?



Complexe de santé



Canicule : construire le complexe de santé



C'est quoi « un système de santé » ?

QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME DE SANTÉ ?

Dans le monde complexe d'aujourd'hui, il peut être difficile d'indiquer avec exactitude ce qu'est un système de santé, en quoi il consiste et où il commence et se termine. Le présent rapport définit un système de santé qui inclut *toutes les activités dont le but essentiel est de promouvoir, restaurer ou entretenir la santé.*

Rapport sur la santé dans le monde, OMS (2000)

OMS 2000 – Dr Gro H. Brundtland

MESSAGE DU

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Que faut-il pour avoir un bon système de santé ? Qu'est-ce qui le rend équitable ?

Et comment savoir si un système de santé est aussi performant qu'il devrait l'être ?

Autant de questions qui alimentent un vaste débat public dans la plupart des pays du monde.

Rapport OMS 2000

La différence entre un système de santé performant et un système défaillant se mesure aux décès, aux incapacités, à l'appauvrissement, à l'humiliation et au désespoir qui en résultent.

Les systèmes de santé visent non seulement à améliorer la santé des gens, mais aussi à les prémunir contre le coût financier de la maladie.

Gro Harlem Brundtland Genève Juin 2000

Les objectifs du système de santé (OMS 2000)

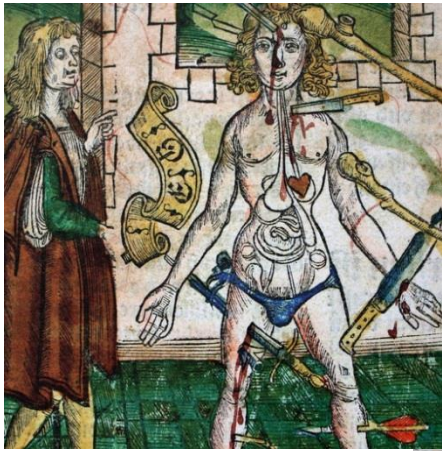
- améliorer la santé de la population desservie ;
- répondre aux attentes des gens ;
- assurer une protection financière contre les coûts de la mauvaise santé.

C'est quoi un système de santé ?

- Comment le décrire ?
- Comment l'organiser ?
- Comment le transformer ?

L'objet principal de la santé publique, pour le spécialiste, est de contribuer à la *transformation* du système de santé, en améliorant son efficacité, en élargissant son champ d'action, de manière à en articuler toutes les stratégies de manière harmonieuse.

Systeme curatif



Les processus de guérison :

- Les miracles;
- La chirurgie;
- Les thérapies médicamenteuses;
- Les approches holistiques;
- Les stratégies palliatives.



Action curative

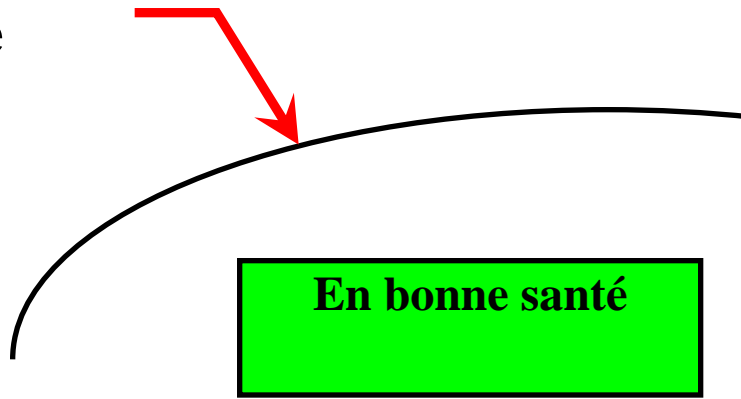
En bonne santé

Malade



Un système de santé cohérent résulte de l'intégration des 3 stratégies

Promotion de la santé



Action curative

Action préventive

Malade

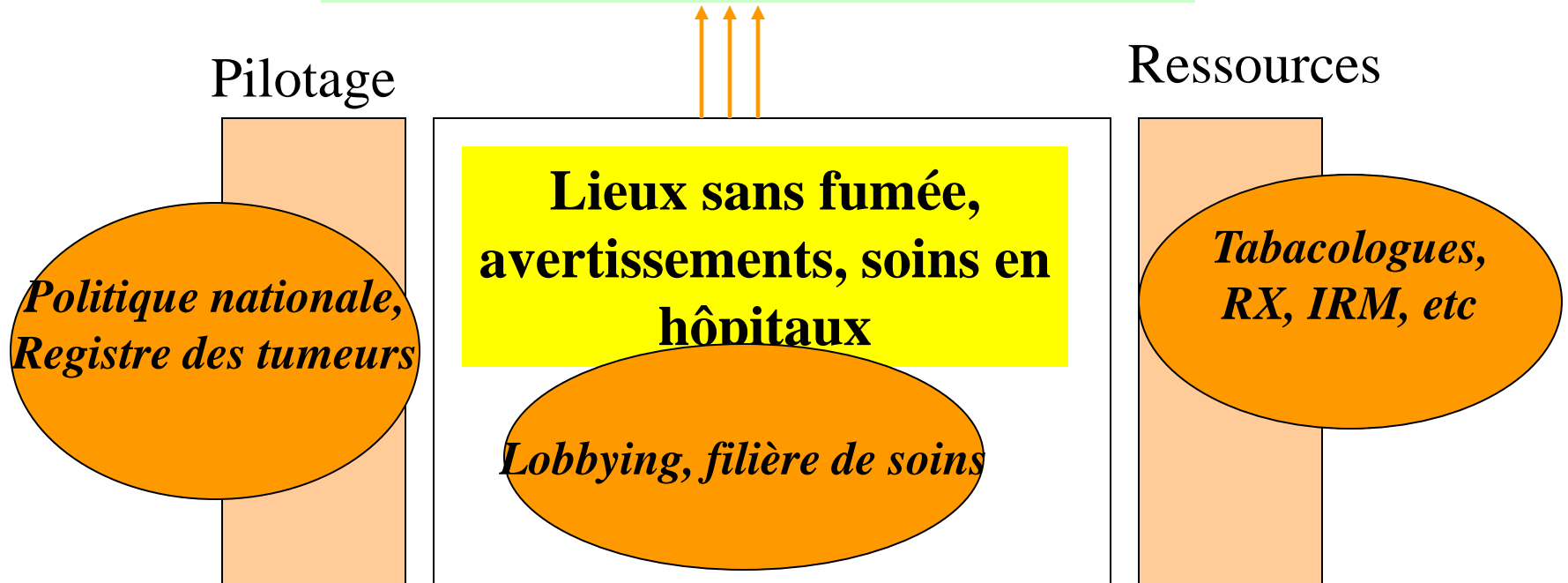
Décrire le système de santé

Agencer les activités, les ressources, les éléments du pilotage et toutes les composantes d'un système de santé dans un modèle cohérent et utile ...

Le système de santé vise à « produire » de la santé par une organisation de fonctions.

Le système « Cancer du poumon »

Santé : soins, prévention et qualité de l'environnement

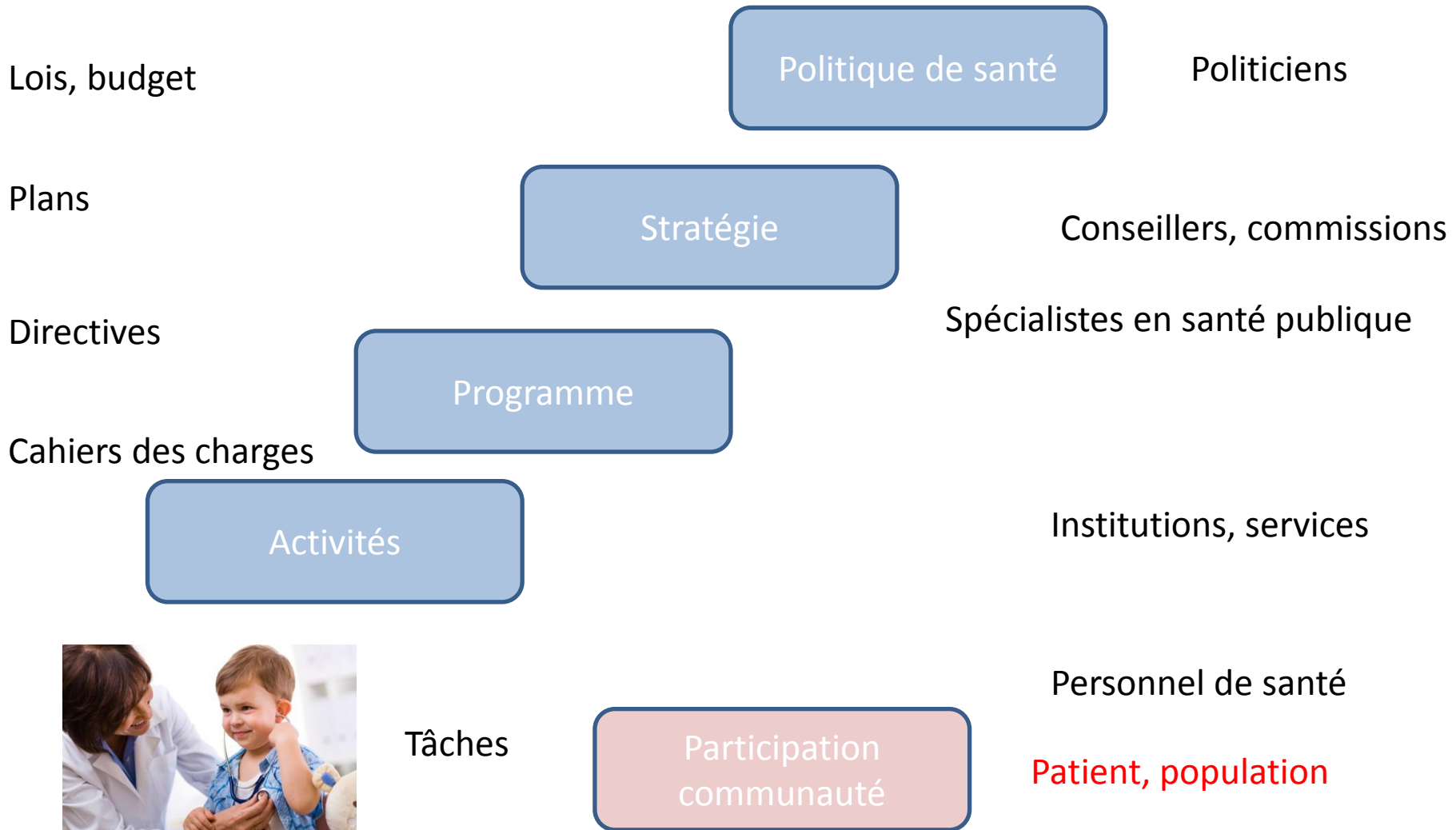


Systeme de sante SIDA au Cameroun

Fonctions et activités du système de santé						
Pilotage	Soins hospitaliers	Soins ambulatoires	Réhabilitation	Prévention et promotion de la santé	Communauté et environnement	Logistique et ressources
Ministère de la santé	Hôpitaux généraux	Centres de santé	Réinsertion sociale	Dépistage	Leaders d'opinion	Personnel de santé
PNLCS, GTP, GTC	Hôpitaux spécialisés	UPEC		IEC	Associations	Infrastructures
Système d'information et surveillance	Soins palliatifs	Services de médecine du travail		Clubs santé en milieu scolaire		Tests de dépistage
Législation		Services de santé de l'armée		CEBAG		Equipements
Financement		Services de santé de l'université		Synergie africaine		CENAME, médicaments
ONG		Programme de lutte contre la tuberculose				Recherche opérationnelle
Formation						Financement
Recherche						Préservatifs
Modes de financement						

Exemple réalisé en 2005 avec les résidents en santé publique de la faculté de médecine et des sciences biomédicales de Yaoundé

Niveaux



Charte d'Ottawa : REORIENTATION DES SERVICES DE SANTE

Dans le cadre des services de santé, la tâche de promotion est partagée entre les particuliers, les groupes communautaires, les professionnels de la santé, les établissements de services, et les gouvernements. **Tous doivent oeuvrer ensemble à la création d'un système de soins servant au mieux les intérêts de la santé.**

Par delà son mandat qui consiste à offrir des services cliniques et curatifs, **le secteur de la santé doit s'orienter de plus en plus dans le sens de la promotion de la santé.** Les services de santé doivent se doter d'un mandat plus vaste, moins rigide et plus respectueux des besoins culturels, qui les amène à soutenir les individus et les groupes dans leur recherche d'une vie plus saine et qui ouvre la voie à une conception élargie de la santé, en faisant intervenir, à côté du secteur de la santé proprement dit, d'autres composantes de caractère social, politique, économique et environnemental. La réorientation des services de santé exige également une attention accrue l'égard de la recherche, ainsi que des changements dans l'enseignement et la **formation des professionnels.** Il faut que cela fasse évaluer l'attitude et l'organisation des services de santé, en les recentrant sur la totalité des besoins de l'individu considérés dans son intégralité.

Mise en situation

Vous êtes en charge de la surveillance de la santé en prison. A la suite de 2 décès, une réflexion s'amorce pour réorganiser le système de santé carcéral. En raison de la surpopulation carcérale, la situation est très tendue. Vous vous posez la question de développer des actions de prévention et de promotion de la santé.

Les faits

La prison accueille 200 détenus en exécution de peine. Les soins sont assurés par des infirmiers. 2 médecins réalisent des consultations 2 fois par semaine.

Question

Qui sont les acteurs dans cette situation ?

Quels types d'activités de prévention et promotion de la santé pourraient être développées ?

PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ DANS LES PRISONS

Exemple du dispositif sanitaire des établissements
pénitentiaires du canton de Neuchâtel, Suisse

Dr CF. Robert

Contexte

- Etablissements pénitentiaires du canton de Neuchâtel
- 1 prison préventive et prison d'exécution de peines
- 170 détenus
- La surveillance de l'état sanitaire relève du médecin cantonal (Art 10 Loi de santé)
- Drame : décès de 2 détenus en 2010 par intoxications médicamenteuses

Objectif

1. Appliquer le référentiel de la Charte d'Ottawa pour réorganiser la santé en milieu carcéral

De la peine ... à l'accès aux soins ...

... et à l'accès à la santé

Car c'est le détenu devenu patient qu'on doit placer au centre de la réflexion sur la médecine en milieu carcéral. S'agissant de la condition des prisonniers, il faut partir de ce principe : *un être humain, en détention demeure titulaire de tous les droits fondamentaux, hormis ceux qu'une décision de justice lui a retirés. Or parmi ces droits, il n'en est guère de plus précieux que l'accès aux soins, le respect de la dignité et de l'intimité.*

– R. Badinter

Analyser les besoins perçus par les acteurs

1. Besoin de supervision pour les médecins
2. Besoin de participer à la visite médicale pour les infirmières
3. Besoin d'information/formation pour les agents de détention
4. Besoins de collaboration avec psychiatrie et gestion des médicaments pour les cadres du SPNE
5. **Besoin de préserver sa santé par l'hygiène de vie** et bénéficier d'un suivi médical pour les détenus

Définir les fonctions essentielles du dispositif sanitaire

1. **soins** aux détenus, comprenant des soins de base physiques et psychiques et l'accès aux soins spécialisés
2. **prévention** des maladies et accidents et promotion de la santé
3. assurer un **environnement de qualité** sans menaces pour la santé

Lecture selon la charte d'Ottawa

- 1) L'élaboration de politiques pour la santé;
- 2) La création d'environnements favorables;
- 3) Le renforcement de l'action communautaire;
- 4) L'acquisition d'aptitudes individuelles;
- 5) **La réorientation des services de santé.**

L'élaboration de politiques pour la santé;

- Prévention et promotion de la santé: Plan directeur du Conseil d'Etat
- Sensibilisation des décideurs politiques (santé et justice/police)
- Révision du Code civil et Arrêté relatif à la santé et aux soins en milieu carcéral

Art. 2 Les personnes privées de liberté doivent bénéficier des soins médicaux et des mesures de prévention et de promotion de la santé équivalents à ceux mis en place pour la population en général (principe d'équivalence).

La création d'environnements favorables

- Espace carcéral
- Ateliers de travail : ...
- Espace des loisirs : ...

Ex pour le tabagisme

- Etat des lieux: description de la situation actuelle pour le personnel et les détenus:
 - espaces fumée ou sans fumée; mise en cellule forte; approche thérapeutique; pauses
- Travaux en cours avec aménagements des locaux qui prennent en compte le facteur « fumée »
- Mesures de la qualité de l'air et de sa teneur en nicotine par l'Institut universitaire romand de santé au travail.
- Reconnaissance d'un besoin de communication claire autour de ce thème

Le renforcement de l'action communautaire

- Les besoins des détenus et du personnel sont à considérer
- Donner les moyens aux personnes concernées de prendre les décisions pertinentes
- La prison est aussi en lien avec le reste de la communauté

Cadre conceptuel

- Education pour la santé
- Acteurs de la prévention et promotion de la santé
 - Cadres: prises de décision déterminantes pour la santé
 - Professionnels de santé
 - Collaborateurs/trices: bénéficiaires, contributifs pour eux-mêmes en participant, acteurs de la promotion de la santé des détenus
 - Educateur/travailleuse social/animateur socio-culturel
 - Détenus
 - Partenaires associatifs ou de l'extérieur

L'acquisition d'aptitudes individuelles

- Acquisition de compétences par les détenus : un levier pour l'insertion
- Priorités de la stratégie de prévention du Conseil d'Etat :
 - Alimentation&Activité physique
 - Maladies transmissibles
 - Tabagisme
- Constats/résumés et références de la littérature spécialisée

La réorientation des services de santé

- Cohérence entre les soins, la prévention et la promotion, au sein des établissements et avec les intervenants extérieurs
- Difficulté : psychiatrie, liens avec les institutions et exécutions de mandats par décision judiciaire